

“Besoin de rénover ?”

**Informations sur la rénovation
énergétique et l'adaptation du
logement**

Manduel, le 13/11/2025



**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat





Maison de l'Habitat
France Rénov'

Rénovation énergétique
Adaptation des logements
Aides financières
Conseils juridiques

Nos experts vous accompagnent !

Agence nationale de l'habitat avec France Rénov' Le service public pour rénover son habitat

nîmes métropole

UN LIEU QUI CENTRALISE L'ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS

- ✓ **Accompagner TOUS les propriétaires de logements**, quels que soient leurs revenus et leur projet de travaux (rénovation énergétique, rénovation lourde, adaptation du logement) ;
- ✓ **Accompagner les entreprises locales** pour faire connaître les aides et promouvoir les techniques innovantes en matière environnementale (matériaux biosourcés).
- ✓ **Donner des conseils techniques, administratifs, financiers GRATUITS** sur la rénovation énergétique et sur l'adaptation du logement à la vieillesse et au handicap (analyse devis, annuaire des entreprises RGE, choix d'équipements et de matériaux...) ;
- ✓ **Tiers de confiance** : des conseils neutres, indépendants et professionnels pour sortir de la jungle des aides et des démarchages excessifs ;
- ✓ **Animations** : conférences thématiques d'information du public, forum, balades thermiques dans les communes, rencontres avec les professionnels (magasins de bricolage, notaires, agences immobilières, infirmiers, ...)

Maison de l'Habitat

France Rénov'



Rénovation énergétique
Adaptation des logements
Aides financières
Conseils juridiques

Nos experts vous accompagnent !

Agence nationale de l'habitat avec France Rénov' Le service public pour rénover son habitat

nîmes métropole

LA MAISON DE L'HABITAT DE NIMES MÉTROPOLE

UN LIEU QUI REGROUPE TOUTES LES COMPETENCES



Urbanis



GARD

- ✓ **Instruction des dossiers ANAH locale (sous conditions de revenus) ;**
- ✓ **Attribution de logement social ;**
- ✓ **Conseils juridiques ;**
- ✓ **Conseils techniques habitat ;**
- ✓ **Conseils administratifs et aides financières ;**
- ✓ **Analyse de devis ;**
- ✓ **Accompagnement à la rénovation d'ampleur ;**
- ✓ **Accompagnement des copropriétés ;**

LA MAISON DE L'HABITAT DE NIMES MÉTROPOLE



Les aides financières en 2025

Édition septembre 2025



LE GUICHET UNIQUE pour être renseigné sur toutes les aides existantes en matière de travaux de rénovation



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



MaPrimeRénov'
Parcours accompagné



MaPrimeRénov'
Copropriété



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui profite à tous



Ma Prime Logement Décent
Pour un logement digne et durable



CEE
Les certificats d'économies d'énergie
Ministère de la Transition écologique et solidaire

LA MAISON DE L'HABITAT DE NIMES MÉTROPOLE



Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole



Permanence téléphonique

04 66 02 54 14

Horaires d'ouverture sauf mardi après-midi



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf mardi et vendredi après-midi, sur RDV



Contact mail

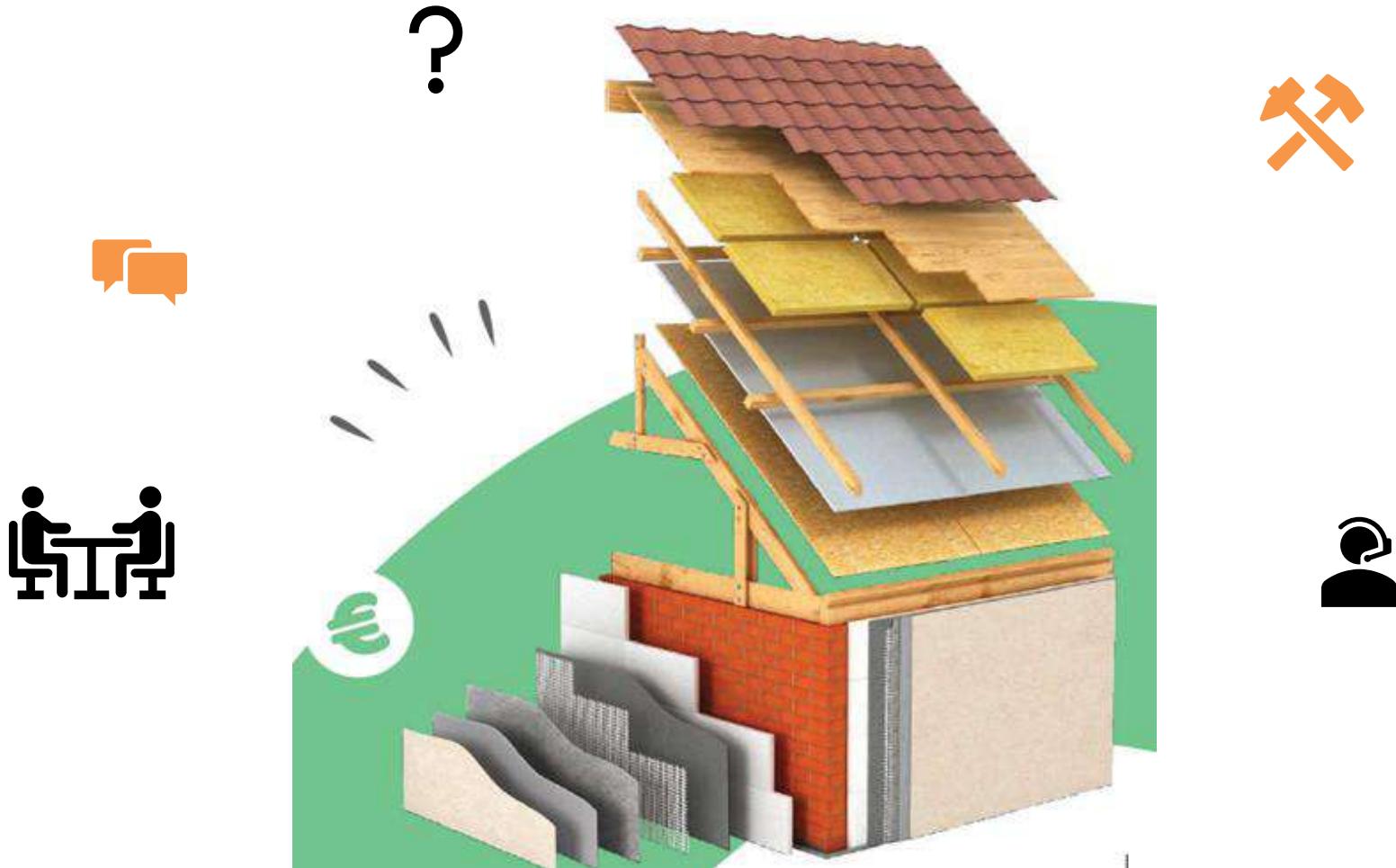
maison.habitat[at]nimes-metropole.fr



Adresse

Colisée 2 - 1 rue du Colisée, à Nîmes

La rénovation énergétique



Préparer son projet

Définir les travaux
d'isolation

Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Étape 1 : Préparer son projet

Check-list	Description	Qui contacter pour être aidé ?
Identifier les travaux prioritaires	Equipements vétustes, défauts d'isolation, courants d'airs...	Maison de l'Habitat
Vérifier les règles d'urbanisme	Déclaration de travaux, périmètre classé, plan local d'urbanisme...	Mairie, 
Comparer différents scénarios de rénovation	Des travaux d'amélioration légère jusqu'à la rénovation globale	Maison de l'Habitat
Estimer le coût global des travaux	Devis	Maison de l'Habitat
Connaître les aides financières	MaPrimRénov, CEE, Eco-PTZ, TVA réduite	Maison de l'Habitat
Connaître sa capacité de financement	Emprunt bancaire, apport personnel	Banques, Courtiers en immobilier

Préparer son projet

Définir les travaux d'isolation

Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Étape 1 : Préparer son projet

Les aides financières 2025 pour la rénovation énergétique

Préparer son projet



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour la planète



MaPrimeRénov'

Copropriété



CEE
Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Ministère de la Transition
écologique et solidaire



Focus sur les aides financières 2025

Préparer son projet

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER
AU 1^{ER} JANVIER 2025

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+5 094 €	+6 525 €	+9 254 €	+9 254 €

Focus sur les aides financières 2025

Aide nationale Ma Prime Rénov – “Par geste”

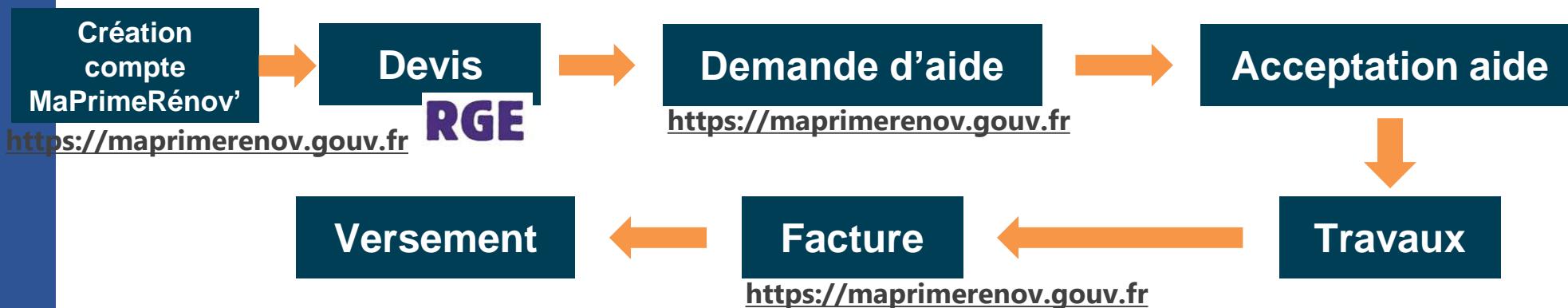
Préparer son projet



MaPrimeRénov[®]
Mieux chez moi, mieux pour la planète

- Logements de + de 15 ans à vocation de résidence principale dont les propriétaires sont des personnes physiques (dérogation – de 15 ans pour l'installation de chauffage et/ou eau chaude sanitaire en remplacement de chaudière à fioul)
- Aide en € ou en €/m² selon les travaux de rénovation pour les ménages bleus, jaunes et violets

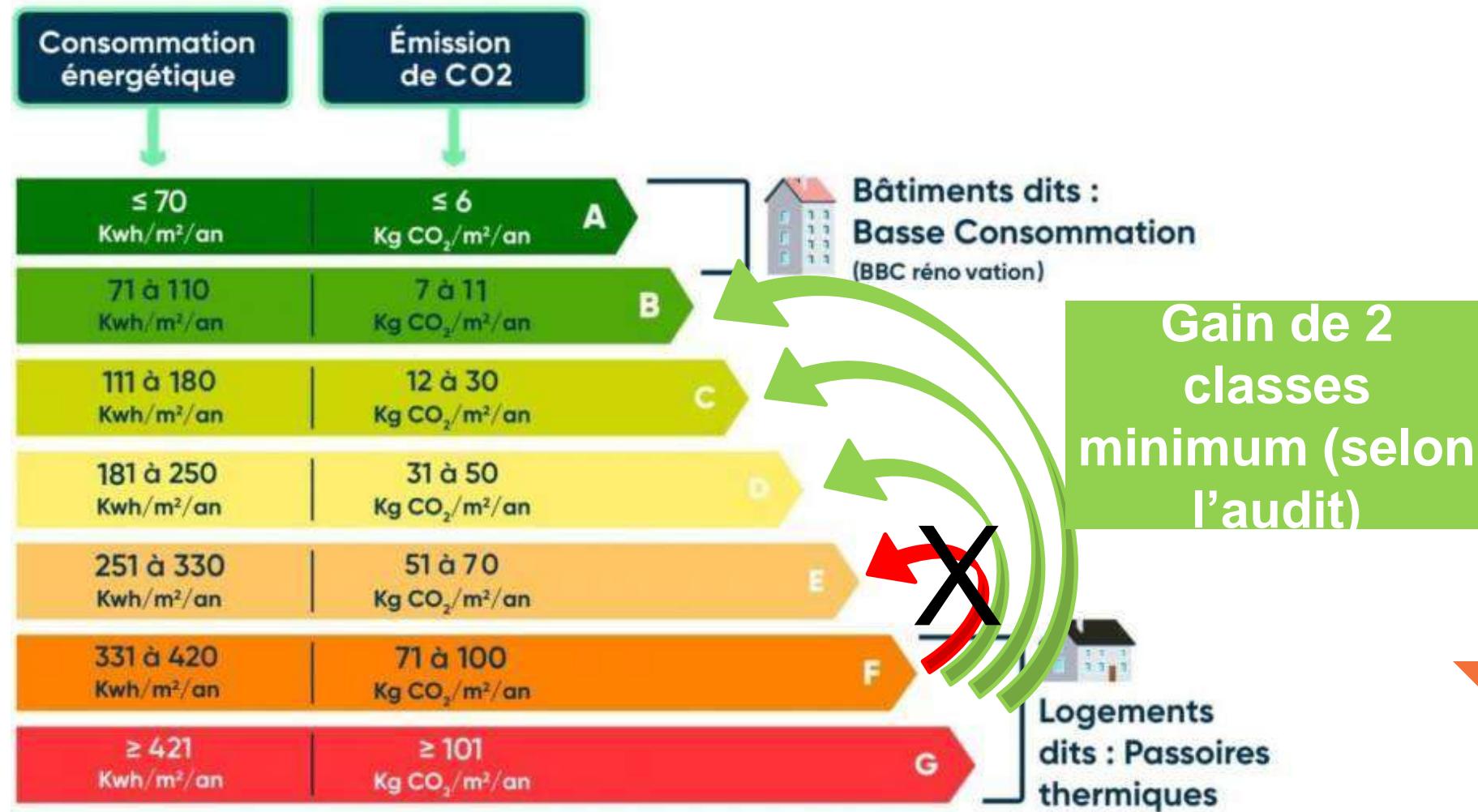
⚠️ **NON ELIGIBLE POUR LES MÉNAGES ROSES (revenus supérieurs)**
- Les travaux sont de la responsabilité et à la charge du propriétaire



Focus sur les aides financières 2025

Aide nationale Ma Prime Rénov – “Rénovation

Préparer son projet



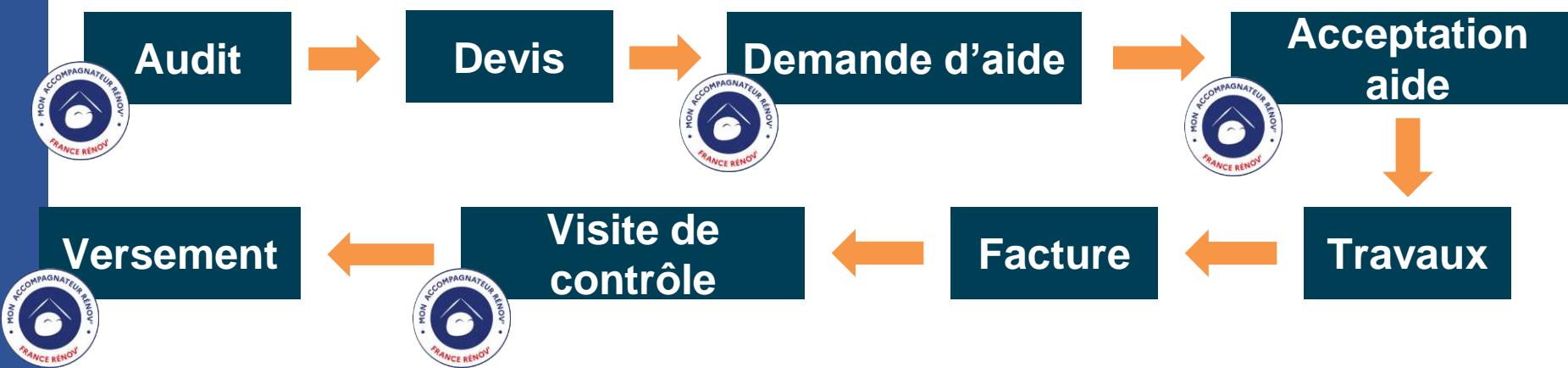
Focus sur les aides financières 2025

Aide nationale Ma Prime Rénov – “Rénovation d'ampleur”

Préparer son projet



- Obligation d'accompagnement par “Mon Accompagnateur Rénov” (MAR) : tiers de confiance
 - **Au moins 2 types de travaux d'isolation** à réaliser (avec 25% de la surface à isoler minimum)
- ⚠ Interdiction de chauffage au fioul ou au charbon après travaux**
(et pas de nouvelle installation au gaz)
- Nécessité de gagner **au moins 2 étiquettes énergie** (sur la base de l'audit réalisé par le MAR)
- 10% à 80% de subventions selon le projet et votre RFR, plafonné à 30 000 € HT ou 40 000 € HT de montant de travaux**



Focus sur les aides financières 2025

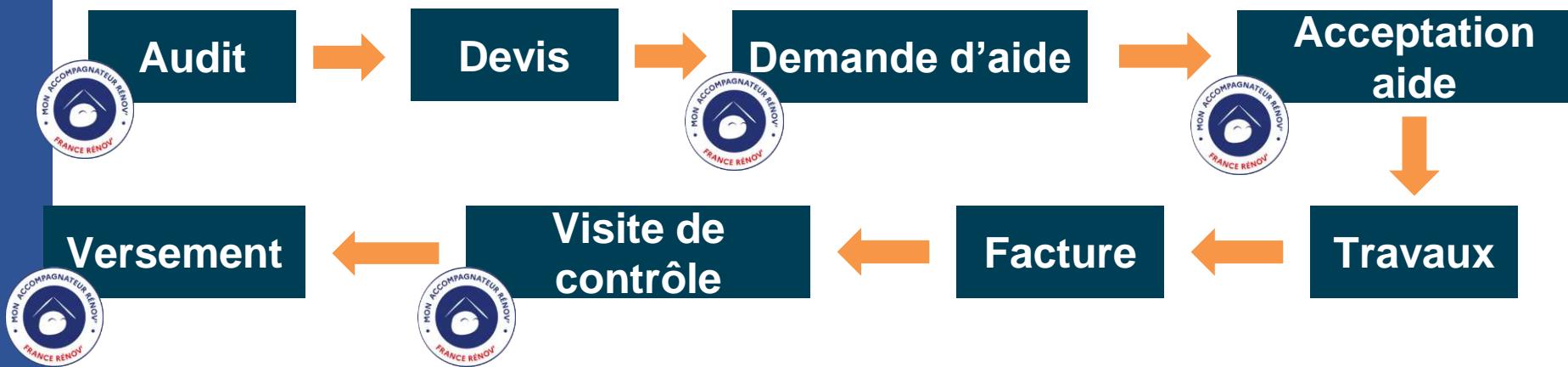
Aide nationale Ma Prime Rénov – “Rénovation d'ampleur”

Préparer son projet



**DEMANDES OUVERTES ACTUELLEMENT
QU'AUX REVENUS BLEUS « TRES
MODESTES » DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 2025 (et
déjà des dossiers en attente)**

Réouverture en principe début d'année 2026 mais
conditions encore inconnues



Focus sur les aides financières 2025

Aide nationale Ma Prime Rénov – “Copropriétés”

Préparer son projet



- **Un gain énergétique de 35% minimum** pour ouvrir le droit aux aides ;
- **Des aides entre 30% et 45%** pour les travaux de rénovation énergétique collectifs plafonnés à **25 000 € par logement** ;
- **Des bonus** “sortie de passoire thermique” et “copros fragiles” ;
- **Des primes individuelles** pour les copropriétaires les plus modestes ;
- **Un processus long (entre 3 et 6 ans pour voter les travaux)**, nécessitant un conseil syndical et un syndic mobilisés ;
- **Un accompagnement spécifique obligatoire par un Assistant à Maîtrise d’Ouvrage (AMO)** ;

Une prise de contact d'un membre du conseil syndical vivement conseillée auprès de la Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole.

→ Service dédié à l'accompagnement des Copropriétés

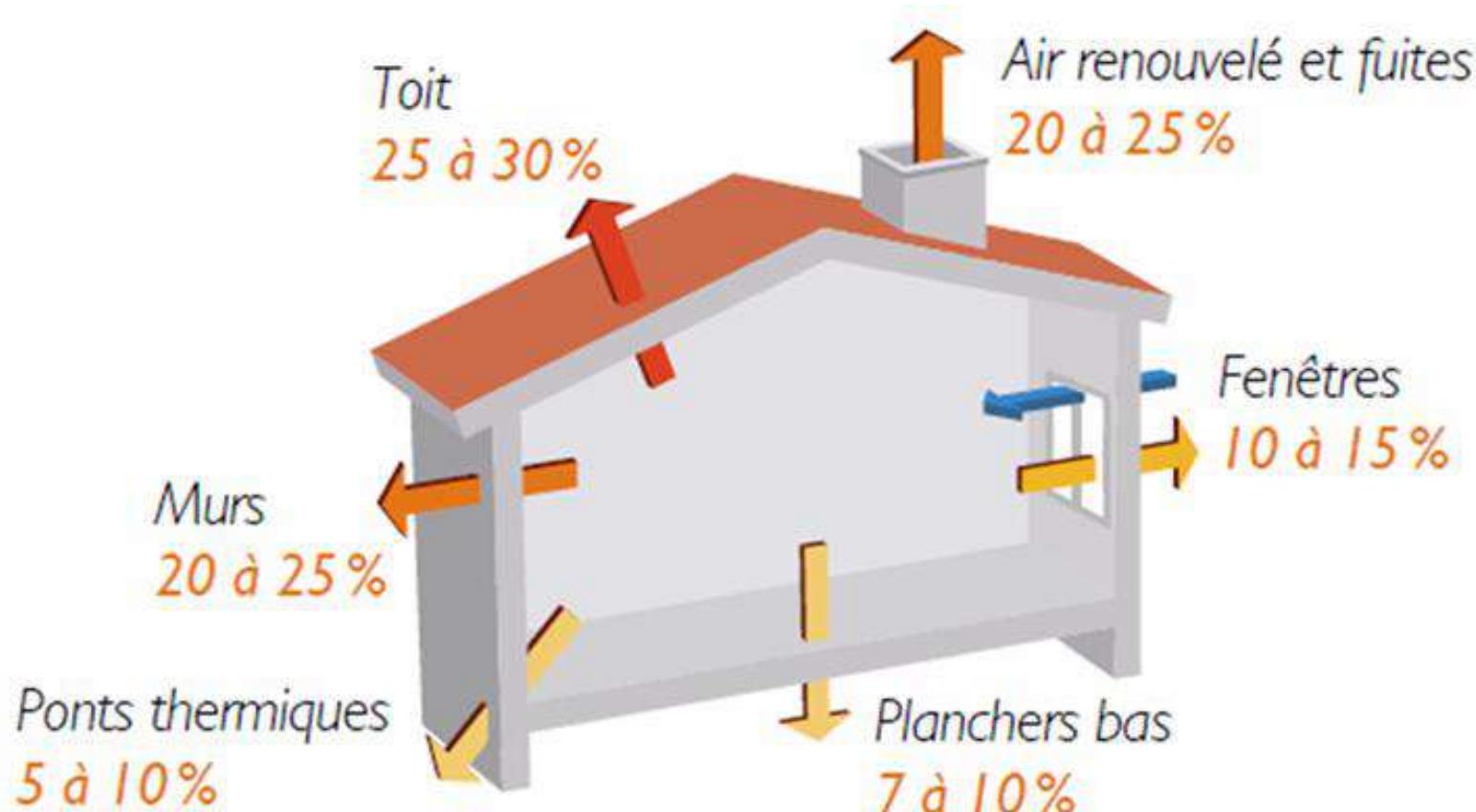
Focus sur les aides financières 2025

Les informations utiles

Préparer son projet

Logo	Contact	Pour quoi faire ?
 Le service public pour mieux rénover mon habitat	https://france-renov.gouv.fr/	<p>Pour trouver :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un Espace Conseil France Rénov', - un professionnel RGE, - un Mon Accompagnateur Rénov', - le guide des aides financières 2025
 Mieux chez moi, mieux pour la planète	https://www.maprimerenov.gouv.fr	<p>Pour créer son compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MaPrimeRénov' « par geste » POUR TOUS LES MÉNAGES, - pour les « rénovations d'ampleur » des ménages violet et rose
 Une aide en ligne qui change tout !	https://monprojet.anah.gouv.fr	<p>Pour créer son compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MaPrimeRénov' « Rénovation d'ampleur » des ménages bleu et jaune - et pour MaPrimeAdapt'

Étape 2 : définir les travaux d'isolation



Répartition des déperditions thermiques pour une maison non isolée

Préparer son projet

Définir les travaux
d'isolation

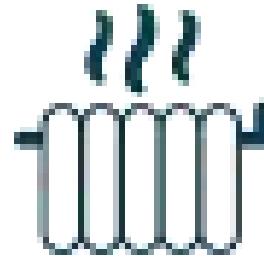
Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Étape 3 : définir les autres travaux



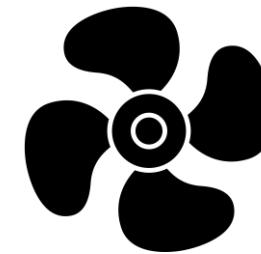
Chauffage

- Pompe à Chaleur (Air/Eau, Géothermique,...)
- Chaudière (gaz, bûches, granulés, bois déchiqueté...)
- Poêle à bois (bûches, granulés, poêle bouilleur...)
- Solaire (Système Solaire Combiné)



Eau chaude

- Idem production chauffage
- Chauffe-eau solaire
- Ballon thermodynamique



Ventilation

- Simple flux (autoréglable, hygroréglable, ...)
- Double flux

Préparer son projet

Définir les travaux d'isolation

Définir les autres travaux

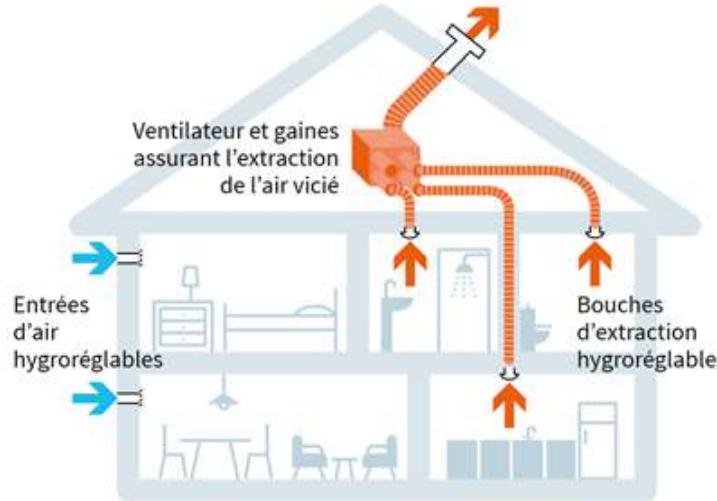
Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

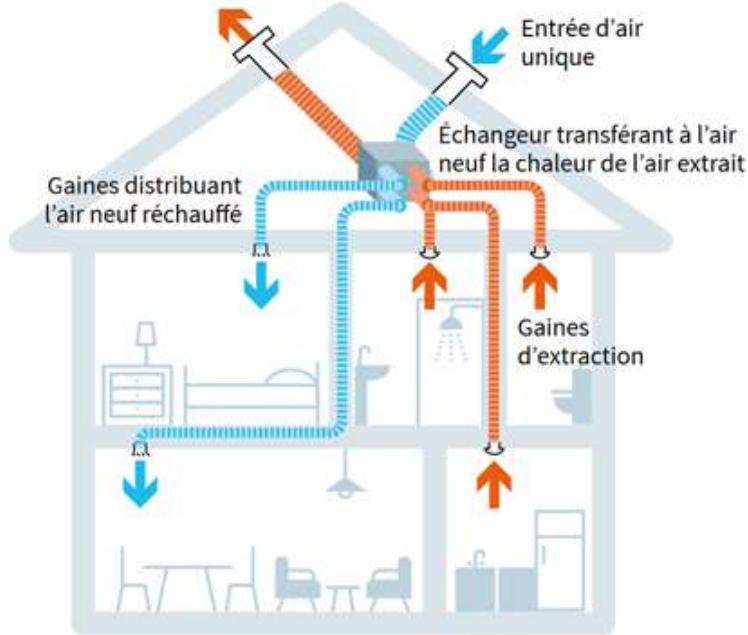
Habiter après les travaux

Focus sur la ventilation

PRINCIPE DE LA VMC SIMPLE FLUX HYGRORÉGLABLE



PRINCIPE DE LA VMC DOUBLE FLUX



- Evacuation des polluants
- Evacuation de l'humidité
- Limitation du risque radon

Définir les autres travaux

Étape 4 : Choisir les entreprises

Quelques conseils :

- **Prenez votre temps** (ne cédez pas à la pression) ;
- Ne vous lancez pas dans des travaux **sans diagnostic préalable** ;
- **Sollicitez plusieurs entreprises** pour établir plusieurs devis ;
- **Soyez proactifs dans votre projet** (attention au démarchage) ;
- Effectuez les démarches de demande d'aides financières **avant la signature des devis** ;
- Pour des gros travaux de rénovation, **faites appel à un maître d'œuvre** ;
- **Contactez-nous** pour une analyse de devis gratuite



Préparer son projet

Définir les travaux d'isolation

Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Étape 4 : Choisir les entreprises

<https://france-renov.gouv.fr>

France Rénov' : le point de départ pour bien démarrer votre rénovation

Estimer mes aides Nous contacter

Je trouve un conseiller France Rénov'

Je trouve un Accompagnateur Rénov' ou un assistant à maîtrise d'ouvrage

Je trouve un artisan RGE, un architecte ou un diagnostiqueur certifié

GRATUIT SUR-MESURE INDÉPENDANT

Comment France Rénov' peut m'aider en un clic ?

France Rénov' MaPrimeRénov' MaPrimeRénov' Copropriété MaPrimeAdapt' Ma vie change, mon logement s'adapte

Choisir les entreprises



Étape 5 : Réaliser les travaux

Rénovation par étapes



Rénovation globale

Recommandations de l'ADEME :

- Réaliser l'ensemble des travaux de rénovation en une seule fois ;
- Avoir une exigence particulière sur le traitement des interfaces (ponts thermiques, étanchéité à l'air)
- Assurer une ventilation maîtrisée ;
- Avoir un pilote unique qui coordonne les travaux (contractant général, groupement d'entreprise, architecte, maître d'œuvre) ;
- Ecarter les rénovations partielles ;

Préparer son projet

Définir les travaux d'isolation

Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

Étape 6 : Habiter après les travaux

Quelques adages

- Chauffer ce qu'il faut, quand il faut ;

Programmer son chauffage (jour, nuit, week-end, vacances)

- 1°C de plus, c'est 7% de consommation en plus

Régler à la bonne température (19°C à 20°C maximum en hiver)

- Une douche de 13 minutes, c'est l'équivalent d'un bain ;

5 minutes pour une douche, soit presque deux chansons !

- Les veilles électriques, c'est en moyenne 86 € par an et par foyer ;

On appuie sur l'interrupteur de la multiprise

- Aérer son logement 10 à 15 minutes par jour, même en hiver ;

Pas plus, pas moins !

- C'est pas Versailles ici !

Les LEDs, c'est bien, les LEDs éteintes, c'est mieux !

Préparer son projet

Définir les travaux
d'isolation

Définir les autres travaux

Choisir les entreprises

Réaliser les travaux

Habiter après les travaux

L'adaptation du logement



Focus sur les aides financières



Des critères d'éligibilité simples



Personnes
âgées de plus
de 70 ans
sans condition
de GIR



Résidence
principale
sans condition
d'ancienneté



Personnes
âgées de 60-69 ans
(GIR 1 à 6)



Propriétaire
occupant
ou locataire
du parc privé



Personnes
en situation
de handicap
sans condition d'âge



Sous condition
de ressources
(revenus modestes
et très modestes)

Focus sur les aides financières



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

PLAFONDS DE RESSOURCES HORS ÎLE-DE-FRANCE ET EN OUTRE-MER AU 1^{ER} JANVIER 2025

NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE	MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES	MÉNAGES AUX REVENUS INTERMÉDIAIRES	MÉNAGES AUX REVENUS SUPÉRIEURS
1	17 173 €	22 015 €	30 844 €	supérieur à 30 844 €
2	25 115 €	32 197 €	45 340 €	supérieur à 45 340 €
3	30 206 €	38 719 €	54 592 €	supérieur à 54 592 €
4	35 285 €	45 234 €	63 844 €	supérieur à 63 844 €
5	40 388 €	51 775 €	73 098 €	supérieur à 73 098 €
par personne supplémentaire	+ 5 094 €	+ 6 525 €	+ 9 254 €	+ 9 254 €

Les principaux travaux d'adaptation financés

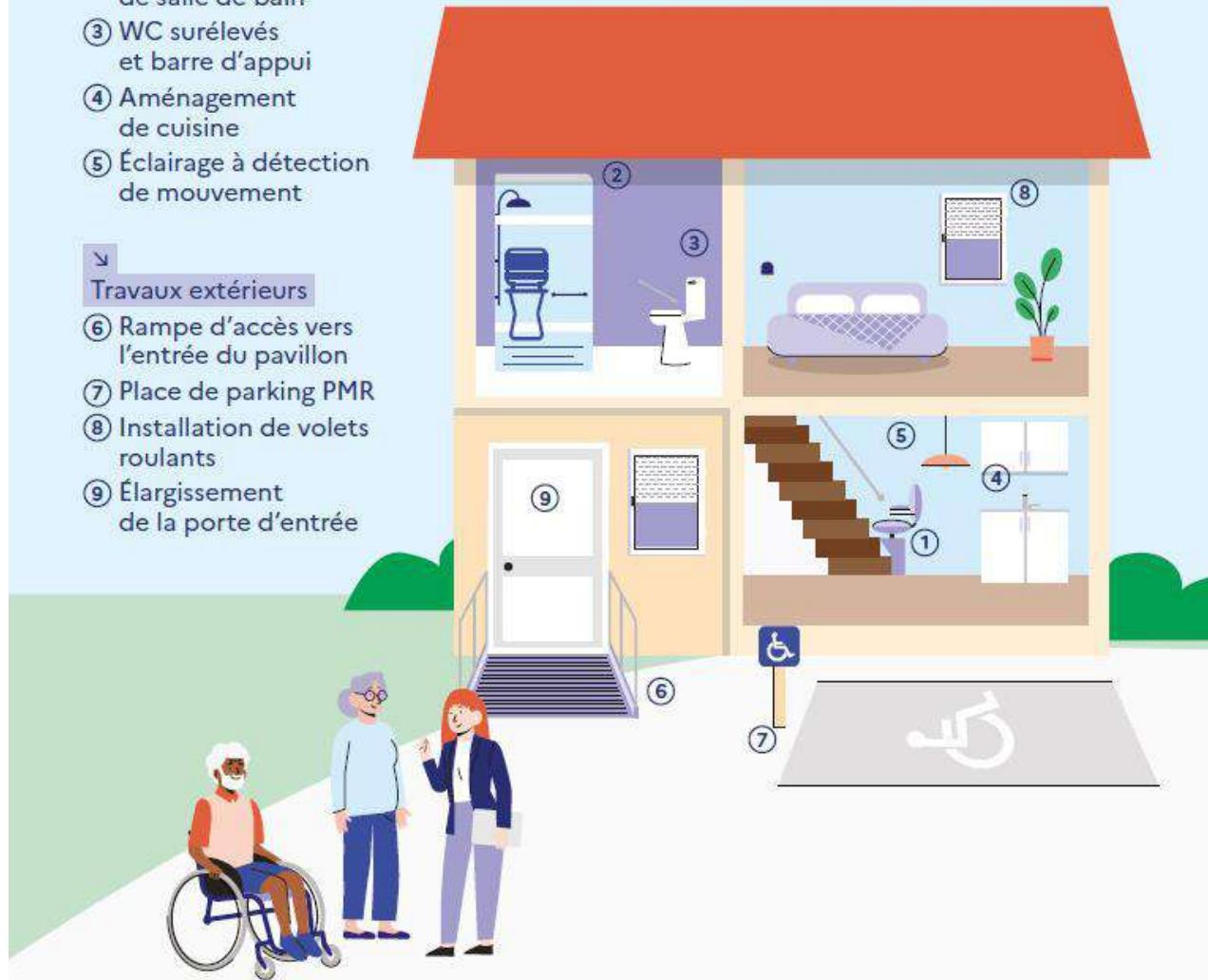
Travaux intérieurs

- ① Monte-escalier
- ② Aménagement de salle de bain
- ③ WC surélevés et barre d'appui
- ④ Aménagement de cuisine
- ⑤ Éclairage à détection de mouvement

Travaux extérieurs

- ⑥ Rampe d'accès vers l'entrée du pavillon
- ⑦ Place de parking PMR
- ⑧ Installation de volets roulants
- ⑨ Élargissement de la porte d'entrée

MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte

Montant de l'aide :

- **70% pour les foyers très modestes “bleus”**
- **50% pour les foyers modestes “jaunes”**

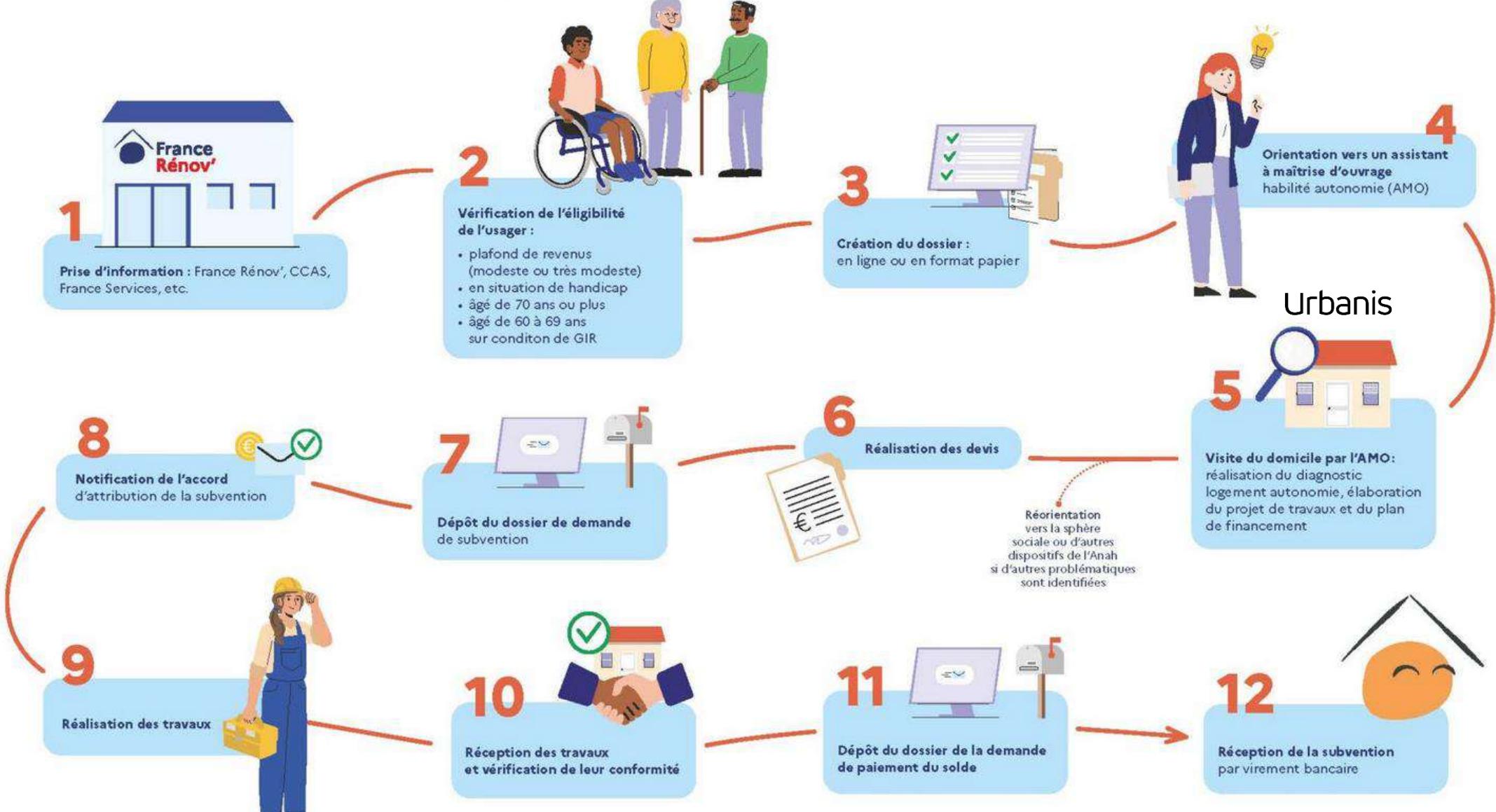
Montant maximum des travaux : **22 000 € HT**

Focus sur les aides financières

Le parcours pas-à-pas



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



A vos questions!



Maison de l'Habitat de Nîmes Métropole



Permanence téléphonique

04 66 02 54 14

Horaires d'ouverture sauf mardi après-midi



Contact mail

maison.habitat[at]nimes-metropole.fr



Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf mardi et vendredi après-midi, sur RDV



Adresse

Colisée 2 - 1 rue du Colisée, à Nîmes